

**Avis d'Appel d'offre**  
**APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**Marché clientèle**  
**Centre Hospitalier National de Pikine**  
**AOO N° S\_SAF/CHNP/008\_9**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Journal le « Soleil » n° 16352 du 05 Décembre 2024

2. Le Centre Hospitalier National de Pikine a obtenu dans le cadre de son budget 2025 des fonds afin de financer le nettoyage et l'entretien des locaux et dépendances du CHNP et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché N° S\_SAF/CHNP/008\_2025 « nettoyage et entretien des locaux des secteurs A, B et C du CHNP »

3. Le Centre Hospitalier National de Pikine sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : « nettoyage et entretien des locaux ». Le marché est alloti en trois (3) lots distincts attribuables séparément :

- Lot N°1 Nettoyement et entretien des locaux du secteur A ;
- Lot N°2 Nettoyement et entretien des locaux du secteur B ;
- Lot N°3 Nettoyement et entretien des locaux du secteur C.

4. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles. Le marché conclu sera dit « clientèle ».

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de passation des marchés du Centre Hospitalier National de Pikine tel 338342563/776518205 ; email : [cpmhospitalpikine@hotmail.com](mailto:cpmhospitalpikine@hotmail.com) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Centre Hospitalier National de Pikine Sis Ex Camp Militaire de Thiaroye tous les jours ouvrables de 9h à 16h, au niveau du SECRETARIAT de la Direction de l'hôpital (1er étage du bloc administratif 4e bureau à gauche).

Les exigences en matière de qualifications sont :

- a. Disposer des états financiers certifiés par un expert-comptable ou un cabinet comptable agréé par l'ONECCA ou un organisme assimilé pour les trois derniers exercices (2021, 2022 et 2023) ;
- b. Le candidat doit disposer d'un chiffre d'affaires moyen annuel de :
  - 48 000 000 FCFA pour le lot 1 (secteur A)
  - 40 000 000 FCFA pour le lot 2 (secteur B)
  - 42 000 000 FCFA pour le lot 3 (secteur C)
- c. Le candidat doit assurer un salaire minimal de 40 000 FCFA Hors Taxes par agent de nettoyage. Le candidat doit s'engager sur l'honneur qu'ils vont respecter ce salaire minimal pour les agents chargés d'exécuter les prestations.
- d. Le candidat doit souscrire ses agents à une mutuelle de santé pour assurer

leur couverture médicale.

e. Le candidat doit respecter l'effectif demandé en techniciens de surface aptes et bien formés pour la prise en charge des secteurs A, B et C. L'expérience et le professionnalisme de ces derniers sont exigés en particulier dans le domaine de l'hygiène hospitalière :

f. La société doit disposer d'un superviseur (expérience : 3ans ou plus), d'un chef d'équipe et d'un adjoint (expérience : 2ans ou plus) dans chaque secteur. Ces agents notés ci-dessus doivent acquérir de larges connaissances en matière d'hygiène hospitalière en particulier dans le domaine de nettoyage et de l'entretien des locaux en mettant l'accent sur les techniques de nettoyage, du bio nettoyage, de dosage des produits d'entretien, des opérations de grand lavage à eau etc.

g. Le candidat devra obligatoirement joindre dans les dossiers de curriculum vitae du superviseur et des attestations justifiant son expérience. Une visite sur site sera organisée cinq (05) jours avant l'ouverture des plis. Tout candidat n'ayant pas participé à cette visite sera forclos.

h. Le candidat doit avoir effectué au moins un marché similaire portant entretien et nettoyage de locaux, pour un montant minimum au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023. et 2024) de :

- 19 000 000 FCFA pour le lot 1 (secteur A)
- 16 000 000 FCFA pour le lot 2 (secteur B) et le lot 3 (secteur C)

i. Disposer d'un agrément en cours de validité délivré par le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale pour les sociétés de nettoyage.

NB : Les présents critères de qualification sont exigés pour les lots 1, 2 et 3. L'attribution se fera par lot. Un candidat ne peut être titulaire que d'un seul lot.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après Centre Hospitalier National de Pikine Sis Ex Camp Militaire de Thiaroye tous les jours ouvrables de 9h à 16h , au niveau du secrétariat de la Direction (1er étage du bloc administratif 4e bureau à gauche) contre un paiement<sup>7</sup> non remboursable de la somme de Vingt-cinq mille (25 000) francs FCFA. Le document d'Appel d'offres sera remis sur place à l'acheteur. Un exemplaire du dossier sera disponible pour être consulté gratuitement sur place par les candidats qui le souhaite (cf l'article 59-3 du code des marchés publics).

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Centre Hospitalier National de Pikine Sis Ex Camp Militaire de Thiaroye, au niveau du secrétariat de la Direction (1er étage du bloc administratif 4e bureau à gauche), au plus tard le **Mercredi 26 Février 2025 à 10h**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après Centre Hospitalier National de Pikine Sis Ex Camp Militaire de Thiaroye à la salle de réunion du CHN de Pikine (1er étage du bloc administratif) le même jour à 10h00.

**8.** Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de

- 732 000 FCFA pour le lot 1 (secteur A)
- 612 000 FCFA pour le lot 2 (secteur B)
- 636 000 FCFA pour le lot 3 (secteur C)

Elle devra être émise par un organisme financier agréé par le Ministère des Finances et du Budget.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission. La garantie de soumission doit rester valide pendant Vingt Huit (28) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre.